

2020/0048

**DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE  
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 06/08/2020  
Reçu en préfecture le 06/08/2020  
Affiché le **06 AOUT 2020**  
ID : 059-215900358-20200806-20200806\_D0048-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 18

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHATELAIN.

BAROCHE.RAVIDAT.

Mmes MERCIER. WAUCHER.DELTOUR.CAFFIAU.

Absents ayant donné pouvoir : Mme BLANDO à Mme MERCIER.

Mme STALLA à M. BADIDI, M. CHRETIEN à M. PETIT,

Mme WAUCHEUL à Mme WAUCHER, M. WERY à M. SEGUIN,

Mme DELPLANQUE-GABET à M. BAROCHE, Mme CUVILLIER -BOUILLON à M. RAVIDAT.

Absent : M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. PETIT.

**Objet : Vote du compte administratif 2019 de la Zone du Fort.**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2019 de la Zone du Fort, vérifié conforme avec le compte de gestion. Monsieur le Maire, nouvellement élu, peut prendre part au vote du compte administratif 2019 dans la mesure où le débat sur le compte administratif ne vise qu'à donner quitus au Maire en fonction durant l'exercice 2019.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes de l'exercice	2 432 221,75 €	2 108 127,95 €
Dépenses de l'exercice	2 139 414,86 €	2 052 309,90 €
Résultat de l'exercice	292 806,89 €	55 818,05 €
Résultat reporté	-808 090,31 €	41 678,47 €
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	-515 283,42 €	97 496,52 €
Restes à réaliser recettes		
Restes à réaliser dépenses		
Résultat	-515 283,42 €	97 496,52 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 05 AOUT 2020

Le Maire,

